

ARARE

Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés
Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.
32, rue Gassendi 75014 Paris www.arare.fr

Nicolas MIGUET
Président de l'ARARE.

Paris, le 17 mai 2018.

***Merci de bien vouloir
répondre par retour
de courrier, SVP.***

**Le 9 juin, 10h30,
AG annuelle
de l'Arare !**

**Notre Pétition :
la fiscalité 2018
est en jeu.**

**Signez-la et
faites signer
vos proches. Merci.**

Madame, Monsieur,
Chers Amis adhérent(e)s,

J'ai le plaisir de vous rappeler que votre présence est TRES VIVEMENT SOUHAITÉE pour notre AG du samedi 9 juin prochain, 10h30, à Verneuil-sur-Avre, en l'Hôtel de Bournonville, 598, rue de la Madeleine (juste à côté de la bibliothèque, 600 mètres de la gare SNCF)... Le bureau de l'Arare insiste avec moi sur l'importance qu'il y a, face aux actions prédatrices du fisc et des banksters, d'être une association puissante, réunissant des milliers d'adhérents, à la manière des associations allemandes ou nordiques d'actionnaires.

Nous avons, en 2014, grâce à notre force (un millier de pouvoirs réels et valides pour l'AG de Peugeot) pu imposer la distribution gratuite de BSA préalablement à notre accord à l'entrée de DongFeng Motors et de l'Etat au capital de Peugeot. Nous défendons vos intérêts en AG (**Prologue, Peugeot, Faurecia, Latécoère, Solocal** -où nous avons eu un rôle crucial pour éviter le pire-...) et nous serons présents à de nombreuses AG de 2018. Votre réadhésion est indispensable pour la seule association qui défend vraiment les actionnaires. Vos amis comme vous-même seront les bienvenus à notre Assemblée générale et vous ne regretterez pas votre voyage à Verneuil.

Je vous invite à signer (si ce n'est déjà fait) et à faire signer la pétition pour une vraie justice fiscale envers les action-

naires individuels... Le bureau de l'Arare m'a mandaté pour demander au Ministre de l'Action et des Comptes publics une audience (RDV fixé en juillet prochain).

Pétition visant à simplifier et à rendre plus juste la fiscalité qui touche les plus-values lors de l'étude du prochain budget, et à faire droit aux propositions de l'ARARE :

- 1 - réduction de moitié de l'assiette taxable pour les actions détenues depuis au moins 2 ans.
- 2 - exonération totale pour les actions détenues depuis au moins 8 ans.
- 3 - rétablissement de l'avoir fiscal sur les dividendes (hors PEA).

Rappel : depuis la suppression de l'avoir fiscal, les bénéficiaires ayant déjà supporté l'impôt au titre des sociétés sont de nouveau imposés lorsqu'ils sont distribués, souvent à titre de complément de retraite pour les épargnants.

...Votre signature comme votre adhésion sont indispensables pour la seule association qui défend vraiment les actionnaires. Vos amis seront les bienvenus pour nous rejoindre, car L'UNION FAIT LA FORCE. Défendre les droits des actionnaires face à une classe politique qui aime confondre fonds spéculatifs et petits porteurs est plus que jamais le rôle de l'Arare, comme j'ai pu le dire à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, le 24 mai 2017 lors d'un entretien privé, je le dirai en juillet à M. Darmanin.

Chaque semaine ou presque, j'essaye de faire passer notre "petite musique" en votre nom auprès de députés de tout bord, qu'ils soient "en marche!" ou non. Les montants des cotisations restent inchangés pour cette année 2018.

Vous le savez bien que, sans cotisation, une association ne peut vivre ni vous rendre des services (le juridique des AG est souvent très coûteux). Aussi, je serais heureux si vous profitiez de votre courrier pour envoyer dès à présent par retour de courrier, avec la pétition, votre cotisation correspondant à la valeur de votre portefeuille.

Faites signer vos amis. **Vous pouvez aussi photocopier le bulletin d'adhésion, SVP.**

Quelques rappels utiles :

1. Dans le dossier BELVEDERE (devenue Marie Brizard et où les lecteurs ayant suivi mes conseils ont gagné entre 33% et 50% en vendant la ligne entre 18,50 et 23 euros, sur mon conseil)... Nous ne sommes pas restés "les bras croisés" après les malversations et AG truquées. Il y a eu des avancées récentes et ce que nous dénonçons sera public très vite. **Même si le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien, NOUS AVANÇONS.** Certains exigent tout, veulent tout, encaissent tout... Comme on dit dans ma Normandie, c'est vouloir le beurre, l'argent du beurre et les faveurs de la crémère...

2. Au nom de votre association, je vais vous défendre lors de très nombreuses AG, là où nous sommes mandatés, et cela pèse. A chaque fois, collecte des pouvoirs, juridique lié aux AG, vérifi-

cation et transmission aux organismes centralisateurs... occasionnent des frais. C'est également très chronophage tant pour nos équipes (l'Arare n'a pas de salariés) que pour moi-même, qui n'ai pas touché un centime d'euro en treize ans (**ni même des remboursements de mes frais de déplacement ou d'hébergement**).

3. **A chaque AG où nous "pesons", la très sulfureuse AMF nous "taxe" désormais d'un millier d'euros à chaque "franchissement de seuil" (sic, vu que nous n'avons pas de titres en propre et que nous ne faisons que représenter des actionnaires de manière fugace, à la date de l'AG), soit près de 2.000 € de frais en plus pour chaque AG au moins (un seuil à la hausse, puis seuil à la baisse après l'AG), sans compter la rédaction juridique du formulaire.**

Nos actions payent: trop de gens oublient que le BSA Peugeot reçu gratuitement sur nos instances a pu être revendu plus de 4,70 euros.

J'espère votre réadhésion. Trop nombreux, veulent obtenir tout sans rien faire, ni bénévolat, **ni même le minimum qui est de payer la cotisation annuelle.** Vos cotisations sont la seule et unique ressource de notre association, qui est 100% indépendante des sociétés cotées, au contraire de tant d'autres "associations".

Votre bureau et moi-même sommes dans l'attente de vous retrouver parmi nous. Votre participation personnelle est indispensable à l'établissement d'une fiscalité juste.

Notre AG du 9 juin sera suivie par un déjeuner-buffet, réalisé par un excellent traiteur local.

Votre association dépend de votre implication personnelle, de votre présence à l'AG du 9 juin !

Sachez que je suis votre toujours dévoué,


Nicolas MIGUET.
Président de l'Arare.

Rappel : outre les cotisations, il est possible de faire un don à l'Arare.

Don de solidarité, chacun fera un don en fonction de ses possibilités (et de la valeur de son portefeuille), pour participer aux frais d'organisation (location de salle, sonorisation...).

*Le bulletin ci-après
peut être photocopié pour vos amis.
Il est indispensable que notre pétition
reçoive beaucoup d'écho.*

**Compléter et envoyer
ce formulaire
(en le remplissant)
à**

**ARARE, Adhésions
et réadhésions,
32, rue Gassendi
75014 PARIS**

**Pour la pétition... vous pouvez l'envoyer à l'Arare,
32, rue Gassendi 75014 Paris
Nicolas Miguet la transmettra à Gérald Darmanin, ministre.
PAR COURRIER SEULEMENT, MERCI.**

**Envoi direct possible par courrier affranchi
à Monsieur Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Action et des Comptes publics,
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12**

ARARE

Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés
Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.

AG 9 juin + bulletin de réadhésion.

Je soussigné (e) Mr/ Mme : Prénom:
Raison Sociale (uniquement pour les sociétés) :
Né (e) le : à
Demeurant à :
Code postal : Commune :
Tél : Téléphone mobile : Fax :
Courriel : @

Oui, je participerai à l'AG du 9 juin 2018 (Hôtel de Bournonville, 598 rue de la Madeleine, 27130 Verneuil) et au déjeuner-buffet (participation 20€ par personne soit ... euros pour le repas) :

Oui, je renouvelle mon adhésion et je vous envoie ma cotisation 2018 :

60 € (portefeuille inférieur ou égal à 15 000 €) 90 € (portefeuille entre 15 000 et 50 000 €),

150 € (portefeuille entre 50 000 et 100 000 €), 210 € (portefeuille au-dessus de 100 000 €),

don de soutien €

Carte Bancaire numéro/...../...../..... expire à fin :...../.....
trois derniers chiffres au dos de votre CB :

Signature : _____

J'ajoute un don de € pour la participation à vos frais.

Fait à :, le 2018

Signature : _____

A envoyer : **ARARE Adhésions et réadhésions,
32, rue Gassendi 75014**

Carte de pétition (à recopier et à envoyer au ministre par courrier ou sur une carte postale de votre ville).

Je soussigné (e) Mr/ Mme : Prénom:

Demeurant à :

Code postal : Commune :

Actionnaire individuel et à ce titre, ayant investi dans l'économie une épargne qui a déjà supporté impôts et cotisations sociales lors de la perception de mes revenus, n'étant pas un spéculateur professionnel, je vous demande de faire droit, lors de la préparation du plus prochain budget, à la demande de l'association ARARE, fondée et présidée par Nicolas MIGUET, de simplifier et de rendre plus juste la fiscalité qui touche les plus-values lors de l'étude du prochain budget, et à faire droit aux propositions de l'ARARE :

- 1 - réduction de moitié de l'assiette taxable pour les actions détenues depuis au moins 2 ans.
- 2 - exonération totale pour les actions détenues depuis au moins 8 ans.
- 3 - rétablissement de l'avoir fiscal sur les dividendes (hors PEA).

Rappel : depuis la suppression de l'avoir fiscal, les bénéfices ayant déjà supporté l'impôt au titre des sociétés sont de nouveau imposés lorsqu'ils sont distribués, souvent à titre de complément de retraite pour les épargnants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics, en l'expression de mes vœux de réussite dans votre entreprise.

Date: _____

Signature : _____

**Compléter et envoyer
ce formulaire
(en le remplissant)
à**

**ARARE,
AG du 9 juin 2018
et réadhésions,
32, rue Gassendi
75014 PARIS**

Internet : www.arare.fr...

**SI PAIEMENT PAR CHEQUE,
PAR COURRIER
SEULEMENT, MERCI.**